

Publié le 27 avril 2022

Marsa
Maroc



COMMUNICATION
FINANCIÈRE

2021

Résultats financiers au 31 décembre 2021



Le Directoire de la Société d'Exploitation des Ports, Marsa Maroc, s'est réuni en date du 2 mars 2022, sous la présidence de Monsieur Said ASBAAI, pour examiner l'activité et arrêter les comptes au terme de l'exercice 2021.

★ UNE NETTE HAUSSE DES INDICATEURS FINANCIERS

Le groupe Marsa Maroc a réalisé au terme de l'année 2021, un chiffre d'affaires de 3 592 Mdh en augmentation de 30% par rapport à l'année précédente grâce à la progression du trafic traité de 32%. Cette augmentation a été portée par le démarrage de l'activité de la filiale Tanger Alliance qui a réalisé un chiffre d'affaires de 678 Mdh au titre de sa première année d'activité ainsi que par la croissance du chiffre d'affaires des autres filiales du groupe (+24% pour TC3PC au port de Casablanca et +11% pour SMA au port d'Agadir).

Le résultat d'exploitation s'établit à 1 129 Mdh, en augmentation de 49% par rapport à l'année précédente. Cette amélioration s'explique par une maîtrise des charges d'exploitation et par la croissance du chiffre d'affaires.

Le résultat net part du groupe réalisé par le groupe Marsa Maroc s'élève à 666 Mdh, soit une marge nette de 19%.

★ PERSPECTIVES

Le groupe Marsa Maroc s'inscrit dans une dynamique de développement, porté par ses relais de croissance avec la montée en puissance des filiales, ainsi que par son partenariat stratégique avec le groupe Tanger Med.

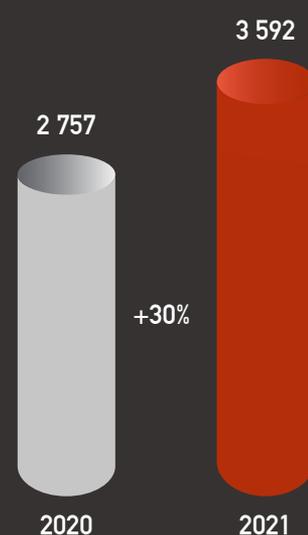
En 2022, le groupe Marsa Maroc veillera à consolider la croissance de son terminal à conteneurs au port de Tanger Med 2 en accompagnant ses clients dans leur développement commercial dans la région, ainsi qu'au renforcement de sa position dans les services portuaires rendus au trafic national.

Par ailleurs, suite à l'arrivée à terme en décembre 2021 de son contrat relatif à la maintenance des activités vracs et marchandises diverses au port de Tanger Med 1, Marsa Maroc a obtenu son renouvellement pour une période de 10 ans.

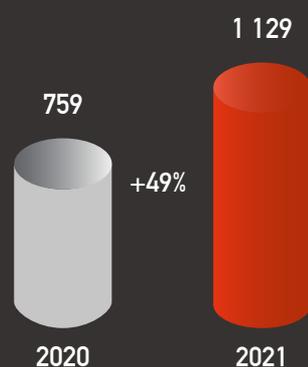
★ PROPOSITION DE DIVIDENDES

Le Directoire propose de soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire la distribution d'un dividende de 7,2 dirhams par action.

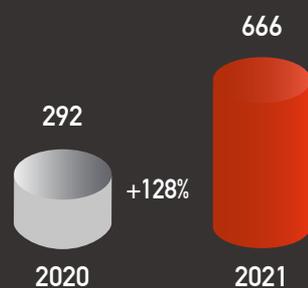
CHIFFRE D'AFFAIRES (MDH)



RÉSULTAT D'EXPLOITATION (MDH)



RÉSULTAT NET PART DU GROUPE (MDH)



Bilan consolidé

En milliers de DH

Actif	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations incorporelles	1 137 375	1 162 014
Immobilisations corporelles	3 386 320	3 227 486
Immobilisations financières	67 277	171 896
Impôt différé actif	535 849	587 647
Actif immobilisé	5 126 821	5 149 043
Stocks	107 344	104 933
Clients et comptes rattachés	560 209	431 649
Autres créances et comptes de régularisation	400 745	495 096
Titres et valeurs de placement	1 020 206	1 084 678
Actif circulant	2 088 503	2 116 356
Disponibilités	593 853	312 122
Total actif	7 809 177	7 577 521

A C T I F

En milliers de DH

Passif	31/12/2021	31/12/2020
Capital	733 956	733 956
Réserves consolidées	559 395	854 685
Résultat net de l'exercice part du Groupe	666 363	291 875
Intérêts minoritaires	341 791	260 749
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	2 301 505	2 141 266
Provisions durables pour risques et charges	1 746 847	1 698 417
Dettes de financement	2 641 687	1 639 696
Impôt différé passif		
Passif à long terme	4 388 533	3 338 113
Fournisseurs et comptes rattachés	639 770	304 188
Autres dettes et comptes de régularisation	479 369	1 280 335
Passif circulant	1 119 138	1 584 523
Trésorerie-passif	0	513 619
Total passif	7 809 177	7 577 521

P A S S I F

COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES CONSOLIDÉ

En milliers de DH	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation	3 662 838	2 854 358
Chiffre d'affaires	3 591 981	2 757 155
Reprises d'exploitation	70 857	97 203
Charges d'exploitation	2 533 470	2 095 620
Achats et autres charges externes	1 165 324	829 752
Impôts et taxes	19 626	20 243
Charges de personnel	775 070	765 283
Dotations d'exploitation	573 450	480 342
Résultat d'exploitation	1 129 369	758 738
EBE	1 631 961	1 141 877
Résultat financier	-60 889	-25 157
Résultat non courant	-46 507	-337 130
Résultat avant impôt	1 021 973	396 451
Impôts sur les sociétés	234 504	246 889
Impôts différés	51 799	-115 300
Total IS	286 302	131 589
Résultat net des entreprises intégrées	735 670	264 862
Résultat consolidé	735 670	264 862
Part des minoritaires	69 308	-27 013
Résultat net part du groupe	666 363	291 875
Résultat par action en MAD	9,08	3,98

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

En milliers de DH	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net des sociétés intégrées	735 670	264 862
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie :		
- Dotations d'exploitation nettes des reprises	493 984	407 828
- Variation des impôts différés	51 799	-115 300
- Annulation des résultats de cession des immobilisations	-1 281	-2 293
- Autres produits sans impact sur la trésorerie	4 757	835
- Dividendes	-587 165	-711 937
- Variation du BFR lié à l'activité	-502 004	519 160
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	195 761	363 154
Acquisition d'immobilisations	-584 923	-1 219 665
Cessions d'immobilisations	1 697	2 442
Variation des prêts et avances consentis	104 619	-117 077
Effet de variation de périmètre	-	-
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-478 607	-1 334 300
Augmentation de capital	11 734	-
Augmentation dettes de financement	1 253 613	1 440 050
Remboursements d'emprunts	-251 623	-728 152
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	1 013 725	711 898
Variation de trésorerie nette	730 878	-259 248
Trésorerie nette ouverture (y compris placements)	883 181	1 142 429
Trésorerie nette clôture (y compris placements)	1 614 059	883 181

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

A. Principes comptables et méthodes d'évaluation

1. Principes généraux

Les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2021 des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont servi de base pour l'établissement des comptes consolidés du groupe Marsa Maroc. Ces comptes ont été établis suivant les règles et pratiques comptables applicables au Maroc. Les principales règles et méthodes retenues par le Groupe sont les suivantes :

2. Méthodes de consolidation

2.1. Périmètre et méthodes de consolidation

Les principes et méthodes de consolidation utilisés par le Groupe Marsa Maroc sont conformes par rapport à la méthodologie adoptée par le Conseil National de la Comptabilité pour l'établissement des comptes consolidés dans son avis n°5.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Conformément aux règles générales de consolidation précitées, la société Tanger alliance (TA), la société Terminal à Conteneurs 3 au port de Casablanca (TC3PC) et la société de Manutention d'Agadir (SMA) ont été consolidées suivant la méthode de l'intégration globale.

Filiales	Décembre 2021			Décembre 2020		
	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode
TANGER ALLIANCE	50(*)	50(*)	Globale	50(*)	50(*)	Globale
TC3PC	100	100	Globale	100	100	Globale
SMA	51	51	Globale	51	51	Globale

(*) 50% plus une action

Les créances, dettes, produits et charges réciproques significatifs sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement.

2.2. Dates de clôture

La date de clôture des exercices sociaux des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation est le 31 décembre.

2.3. Auto contrôle

La société Marsa Maroc ne détient pas d'actions propres au 31 décembre 2021.

2.4 Conversion des filiales en monnaies étrangères

La comptabilité de toutes les filiales est tenue en MAD.

3. Règles et méthodes d'évaluation

3.1 Immobilisations corporelles

Celles-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, diminué des amortissements, calculés selon la méthode linéaire et les taux fiscaux en vigueur, en fonction de la durée de vie estimée des actifs concernés.

3.2 Stocks

Les stocks sont évalués au coût d'achat. Ce coût comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achat. En fin d'exercice, les stocks sont valorisés selon la méthode du Coût Moyen Pondéré (CMP).

3.3 Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une dépréciation en fonction du risque de non recouvrement. Les créances litigieuses font l'objet d'une provision pour dépréciation.

3.4 Impôts différés

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales, des reports déficitaires et des retraitements de consolidation sont calculés et constatés au taux en vigueur à la date de clôture.

3.5 Écart de conversion

Les écarts de conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont enregistrés au compte de produits et charges au cours de la période à laquelle ils se rapportent.



7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca
Maroc



101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
Société D'Exploitation des Ports (SODEP S.A)
175, Bd Mohamed Zerkouni - 20100
Casablanca

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du Groupe SODEP Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021

Audit des états financiers

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe SODEP, comprenant le bilan au 31 décembre 2021, le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 2.301.505 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 735.670.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe SODEP au 31 décembre 2021, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

Sans remettre en cause notre opinion, nous vous informons que dans le cadre de la convention de concession, les biens du domaine public mis dans la concession par le concédant ne sont pas inclus dans les comptes de la société SODEP S.A clos au 31 décembre 2021. L'intégration de ces biens aurait donné une meilleure traduction comptable des clauses de la concession sans toutefois impacter le résultat et la situation financière de la société à cette date.

Question clé de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé identifiée	Notre réponse
<p>Identification et évaluation du risque sur les provisions pour risques et charges</p> <p>Au 31 décembre 2021, les provisions pour grosses réparations de la société SODEP S.A sont enregistrées au bilan pour une valeur de 1.294.430 KMAD, soit 16% du montant total du passif.</p> <p>La Société calcule la provision pour grosses réparations en multipliant le mètre carré de confortement des quais par un montant forfaitaire sur une durée de 30 ans.</p> <p>Cette méthode est basée sur une note établie par les départements internes de la société. La direction de la société estime que la méthode de provisionnement retenue est fiable et exhaustive. Dans ce contexte, nous avons considéré que l'appréciation de la provision pour grosses réparations constituait un point clé de l'audit, en raison du poids de ces passifs dans le bilan, de l'importance de la part des jugements de la Direction et des incertitudes dans le choix des bases de calcul de cette provision.</p>	<p>Notre approche d'audit a consisté notamment à :</p> <p>Examiner le programme des grosses réparations permettant :</p> <p>L'identification des infrastructures et superstructures faisant l'objet des grosses réparations ;</p> <p>La fixation des fréquences des réparations ;</p> <p>Le budget réservé aux opérations de grosse réparation.</p> <p>Contrôler les hypothèses de renouvellement et les indicateurs d'actualisation utilisés dans le calcul des provisions ;</p> <p>Revoir à posteriori les provisions pour grosses réparations ;</p> <p>Procéder à une revue analytique des provisions et leurs variations ;</p> <p>Appréciation des mouvements de provisions par un rapprochement avec les pièces justificatives.</p>

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 8 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

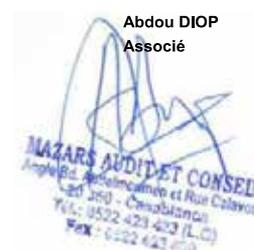
MAZARS AUDIT ET CONSEIL

Faiçal MEKOUAR
Associé



FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 04 - Fax : 05 22 29 68 70

Abdou DIOP
Associé



MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Boulevard Abdelmoumen et Rue Calayon
20160 - Casablanca
Tél : 0522 423 433 (L.C.)
Fax : 0522 423 430

BILAN (ACTIF)

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	BRUT	EXERCICE AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET 31/12/2021	EXERCICE PRÉCÉDENT NET 31/12/2020
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	157 223 640,72	107 921 767,20	49 301 873,52	56 698 014,46
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	144 541 543,89	121 255 495,88	23 286 048,01	14 772 384,85
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
* Fonds commercial				
* Autres immobilisations incorporelles	144 541 543,89	121 255 495,88	23 286 048,01	14 772 384,85
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	4 178 273 341,27	3 110 874 551,19	1 067 398 790,08	1 059 345 305,25
* Terrains	95 532 936,92	16 929 523,81	78 603 413,11	78 452 120,11
* Constructions	897 718 108,41	591 512 848,35	306 205 260,06	309 185 679,08
* Installations techniques, matériel et outillage	2 960 786 702,93	2 351 852 970,27	608 933 732,66	621 235 652,19
* Matériel de transport	18 373 409,63	18 358 376,78	15 032,85	138 992,69
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	149 944 465,65	128 935 921,59	21 008 544,06	25 436 465,17
* Autres immobilisations corporelles	4 530 204,21	3 284 910,39	1 245 293,82	1 349 967,90
* Immobilisations corporelles en cours	51 387 513,52		51 387 513,52	23 546 428,11
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	1 351 476 395,75	9 628 062,50	1 341 848 333,25	1 838 215 833,96
* Prêts immobilisés	63 029 884,74	2 513 162,50	60 516 722,24	58 306 991,67
* Autres créances financières	1 616 411,01	1 000 000,00	616 411,01	511 406 442,29
* Titres de participation	1 286 830 100,00	6 114 900,00	1 280 715 200,00	1 268 502 400,00
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (E)	-	-	-	-
* Augmentation des dettes de financement				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	5 831 514 921,63	3 349 679 876,77	2 481 835 044,86	2 969 031 538,52
STOCKS (F)	154 633 831,09	59 002 845,59	95 630 985,50	100 505 847,77
* Matières et fournitures consommables	134 829 570,59	59 002 845,59	75 826 725,00	80 701 587,27
* Produits en cours	19 804 260,50		19 804 260,50	19 804 260,50
* Produits finis				
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	802 628 866,29	129 215 551,73	673 413 314,56	770 327 211,31
* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	397 544,64		397 544,64	22 304,50
* Clients et comptes rattachés	514 045 643,94	100 599 831,51	413 445 812,43	387 735 861,65
* Personnel	868 201,23		868 201,23	922 901,23
* État	48 705 009,93		48 705 009,93	96 330 430,03
* Comptes d'associés			0,00	0,00
* Autres débiteurs	47 859 434,56	28 615 720,22	19 243 714,34	22 290 278,30
* Comptes de régularisation actif	190 753 031,99		190 753 031,99	263 025 435,60
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	846 708 540,12		846 708 540,12	883 997 189,55
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (I)	34 327,24		34 327,24	211 253,91
TOTAL II (F+G+H+I)	1 804 005 564,74	188 218 397,32	1 615 787 167,42	1 755 041 502,54
TRÉSORERIE - ACTIF	84 597 408,41	122 120,40	84 475 288,01	53 697 133,12
* Chèques et valeurs à encaisser	2 357 336,31	122 120,40	2 235 215,91	422 203,16
* Banques, TG et CP	81 939 263,57		81 939 263,57	53 008 706,52
* Caisse, régies d'avances et accreditifs	300 808,53		300 808,53	266 223,44
TOTAL III	84 597 408,41	122 120,40	84 475 288,01	53 697 133,12
TOTAL GÉNÉRAL I + II + III	7 720 117 894,78	3 538 020 394,49	4 182 097 500,29	4 777 770 174,18

* (HT) : Hors trésorerie

BILAN (PASSIF)

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF	EXERCICE 31/12/2021	EXERCICE PRÉCÉDENT 31/12/2020
CAPITAUX PROPRES	1 543 912 045,16	1 650 216 320,56
* Capital social ou personnel (1)	733 956 000,00	733 956 000,00
* Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
* Prime d'émission, de fusion, d'apport		
* Écart de réévaluation		
* Réserve légale	73 395 600,00	73 395 600,00
* Autres réserves (2)	206 331 958,64	206 331 958,64
* Report à nouveau	49 367 961,92	452 758 051,09
* Résultats nets en instance d'affectation (2)		
* Résultat net de l'exercice (2)	480 860 524,60	183 774 710,83
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	1 543 912 045,16	1 650 216 320,56
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)	175 865 717,95	184 548 291,73
* Subvention d'investissement	5 634 000,00	6 886 000,00
* Provisions réglementées	170 231 717,95	177 662 291,73
DETTES DE FINANCEMENT (C)	0,00	37 646 230,04
* Emprunts obligataires		
* Autres dettes de financement		37 646 230,04
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	1 659 070 198,82	1 634 256 075,90
* Provisions pour risques	174 454 000,10	222 483 650,09
* Provisions pour charges	1 484 616 198,72	1 411 772 425,81
ÉCART DE CONVERSION PASSIF (E)	0,00	912 999,99
* Diminution des dettes de financement		912 999,99
TOTAL I (A+B+C+D+E)	3 378 847 961,93	3 507 579 918,22
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	803 156 116,92	837 804 226,09
* Fournisseurs et comptes rattachés	230 040 088,92	191 493 892,34
* Clients créditeurs, avances et acomptes	18 865 015,22	17 142 045,81
* Personnel	61 826 052,08	59 814 109,01
* Organismes sociaux	23 468 203,71	41 170 544,26
* État	152 590 315,88	139 036 086,55
* Comptes d'associés	2 716,62	2 444,62
* Autres créanciers	134 018 339,16	144 328 985,02
* Comptes de régularisation passif	182 345 385,33	244 816 118,48
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	34 327,24	211 253,91
Écart de conversion Passif (H)	59 094,20	118 354,67
TOTAL II (F + G + H)	803 249 538,36	838 133 834,67
TRÉSORERIE - PASSIF	-	432 056 421,29
* Banques (soldes créditeurs)	-	432 056 421,29
TOTAL III	-	432 056 421,29
TOTAL GÉNÉRAL I + II + III	4 182 097 500,29	4 777 770 174,18

(1) Capital personnel débiteur (2) Bénéficiaire (+) Déficitaire (-) (3) HT : Hors trésorerie

COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES (HORS TAXES)

COMPTE DE PRODUITS & CHARGES	OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
	PROPRES À L'EXERCICE A	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS B	31/12/2021 C = A + B	31/12/2020 D
I PRODUITS D'EXPLOITATION	2 272 282 341,06	-	2 272 282 341,06	2 282 170 414,02
* Ventes de biens et services produits chiffres d'affaires	2 204 462 310,77		2 204 462 310,77	2 187 275 583,35
* Reprises d'exploitation : transferts de charges	67 820 030,29		67 820 030,29	94 894 830,67
TOTAL I	2 272 282 341,06	-	2 272 282 341,06	2 282 170 414,02
II CHARGES D'EXPLOITATION	1 543 973 840,09	-	1 543 973 840,09	1 563 249 466,07
* Achats consommés (2) de matières et fournitures	204 669 521,31		204 669 521,31	193 741 946,56
* Autres charges externes	322 541 985,54		322 541 985,54	306 625 336,05
* Impôts et taxes	19 146 235,45		19 146 235,45	19 917 478,35
* Charges de personnel	674 042 653,59		674 042 653,59	689 941 716,95
* Autres charges d'exploitation				
* Dotations d'exploitation	323 573 444,20		323 573 444,20	353 022 988,16
TOTAL II	1 543 973 840,09	-	1 543 973 840,09	1 563 249 466,07
III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	728 308 500,97	-	728 308 500,97	718 920 947,95
IV PRODUITS FINANCIERS	27 844 717,92	-	27 844 717,92	57 510 529,27
* Produits des titres de participation et autres titres immobilisés				
* Gains de change	3 275 622,28		3 275 622,28	1 022 919,99
* Intérêts et autres produits financiers	23 968 334,90		23 968 334,90	56 383 333,98
* Reprises financières : transferts de charges	600 760,74		600 760,74	104 275,30
TOTAL IV	27 844 717,92	-	27 844 717,92	57 510 529,27
V CHARGES FINANCIÈRES	3 753 923,76	-	3 753 923,76	5 522 262,70
* Charges d'intérêts	2 093 131,08		2 093 131,08	4 930 522,33
* Pertes de change	1 229 713,03		1 229 713,03	250 488,02
* Autres charges financières	23 288,32		23 288,32	41 704,78
* Dotations financières	407 791,33		407 791,33	299 547,57
TOTAL V	3 753 923,76	-	3 753 923,76	5 522 262,70
VI RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)	24 090 794,16	-	24 090 794,16	51 988 266,57
VII RÉSULTAT COURANT (III - VI)	752 399 295,13	-	752 399 295,13	770 909 214,52
VIII PRODUITS NON COURANTS	118 691 815,88	-	118 691 815,88	85 143 640,69
* Produits des cessions d'immobilisations	3 196 786,84		3 196 786,84	7 361 862,23
* Reprises sur subvention d'investissement	1 252 000,00		1 252 000,00	1 252 000,00
* Autres produits non courants	75 785 598,90		75 785 598,90	20 221 540,85
* Reprises non courantes : transferts de charges	38 457 430,14		38 457 430,14	56 308 237,61
TOTAL VIII	118 691 815,88	-	118 691 815,88	85 143 640,69
IX CHARGES NON COURANTES	163 485 337,41	-	163 485 337,41	428 923 972,38
* Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	416 144,00		416 144,00	148 694,68
* Autres charges non courantes	131 342 337,06		131 342 337,06	359 735 917,92
* Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	31 726 856,35		31 726 856,35	69 039 359,78
TOTAL IX	163 485 337,41	-	163 485 337,41	428 923 972,38
X RÉSULTAT NON COURANT (VIII - IX)	-44 793 521,53	-	-44 793 521,53	-343 780 331,69
XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)	707 605 773,60	-	707 605 773,60	427 128 882,83
XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS (*)	226 745 249,00	-	226 745 249,00	243 354 172,00
XIII RÉSULTAT NET (XI - XII)	480 860 524,60	-	480 860 524,60	183 774 710,83
XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	2 418 818 874,86	-	2 418 818 874,86	2 424 824 583,98
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	1 937 958 350,26	-	1 937 958 350,26	2 241 049 873,15
XVI RÉSULTAT NET (Total des produits - Total des charges)	480 860 524,60	-	480 860 524,60	183 774 710,83

ACTIF IMMOBILISÉ

ACTIF CIRCULANT

TRÉSORERIE

PASSIF PERMANENT

PASSIF CIRCULANT

TRÉSORERIE

EXPLOITATION

FINANCEMENT

NON COURANT

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (ESG)

	TOTAUX DE L'EXERCICE 2021	TOTAUX DE L'EXERCICE 2020
I TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (TFR)		
I + PRODUCTION DE L'EXERCICE : (1+2+3)	2 204 462 310,77	2 187 275 583,35
1 Ventes de biens et services produits	2 204 462 310,77	2 187 275 583,35
2 Variation stocks de produits		
3 Immob produits par l'entreprise pour elle-même		
II - CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (4+5)	527 211 506,85	500 367 282,61
4 Achats consommés de matières et fournitures	204 669 521,31	193 741 946,56
5 Autres charges externes	322 541 985,54	306 625 336,05
III = VALEUR AJOUTÉE (I - II)	1 677 250 803,92	1 686 908 300,74
6 + Subventions d'exploitation		
7 - Impôts & taxes	19 146 235,45	19 917 478,35
8 - Charges de personnel	674 042 653,59	689 941 716,95
IV = EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	984 061 914,88	977 049 105,44
9 + Autres produits d'exploitation		
10 - Autres charges d'exploitation		
11 + Reprises d'exploitation : transferts de charges	67 820 030,29	94 894 830,67
12 - Dotations d'exploitation	323 573 444,20	353 022 988,16
V = RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	728 308 500,97	718 920 947,95
VI + - RÉSULTAT FINANCIER	24 090 794,16	51 988 266,57
VII = RÉSULTAT COURANT (+ OU -)	752 399 295,13	770 909 214,52
VIII + - RÉSULTAT NON COURANT	-44 793 521,53	-343 780 331,69
13 - Impôts sur les résultats	226 745 249,00	243 354 172,00
IX = RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	480 860 524,60	183 774 710,83
II CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF) - AUTOFINANCEMENT		
1 Résultat net de l'exercice	480 860 524,60	183 774 710,83
2 + Dotations d'exploitation (1)	314 398 486,55	341 480 552,35
3 + Dotations financières (1)	-	88 293,66
4 + Dotations non courantes (1)	31 726 856,35	69 039 359,78
5 - Reprises d'exploitation (2)	58 569 135,15	87 610 960,21
6 - Reprises financières (2)	26 228,77	104 275,30
7 - Reprises non courantes (2) (3)	39 709 430,14	57 560 237,61
8 Produits des cessions d'immobilisation	3 196 786,84	7 361 862,23
9 Valeurs nettes d'amortis des immobilisations cédées	416 144,00	148 694,68
I CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F)	725 900 430,60	441 894 275,95
10 Distribution de bénéfices	587 164 800,00	711 937 320,00
II AUTOFINANCEMENT	138 735 630,60	-270 043 044,05

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

[Placement des fonds intégré au niveau de l'Actif circulant]

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

MASSES	L'EXERCICE 31/12/2021 (a)	L'EXERCICE 31/12/2020 (b)	VARIATIONS (a - b)	
			EMPLOIS (c)	RESSOURCES (d)
Financement Permanent	3378847961,93	3507579918,22	128 731 956,29	
Moins actif immobilisé	2481835044,86	2969031538,52		487 196 493,66
= FONDS DE ROULEMENT (A) FONCTIONNEL (1-2)	897012917,07	538548379,70		358 464 537,37
Actif Circulant	1615787167,42	1755041502,54		139 254 335,12
Moins passif circulant	803249538,36	838133834,67	34 884 296,31	
= BESOIN DE FINANCEMENT (B) GLOBAL (4-5)	812537629,06	916907667,87		104 370 038,81
TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF) = A - B	84475288,01	-378359288,17	462 834 576,18	
MASSES	L'EXERCICE 31/12/2021		EXERCICE PRECEDENT 2020	
	EMPLOIS (a)	RESSOURCES (b)	EMPLOIS (a)	RESSOURCES (b)
I RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)		818 577 103,64		565 790 386,22
* AUTOFINANCEMENT (A)		138 735 630,60		-270 043 044,05
- Capacité d'autofinancement		725 900 430,60		441 894 275,95
- Distribution de bénéfices		587 164 800,00		711 937 320,00
* CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		679 841 473,04		835 833 430,27
- Cessions d'immobilisation incorporelles				
- Cessions d'immobilisation corporelles		3 196 786,84		7 361 862,23
- Récupérations sur créances immobilisées		676 544 686,20		827 616 774,45
- Retrait d'immobilisations corporelles		100 000,00		854 793,59
* AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)		-		-
- Augmentations de capital, apports				
- Subventions d'investissement				
* AUTRES RESSOURCES		-		-
* AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)				
TOTAL I : RESSOURCES STABLES		818 577 103,64		565 790 386,22
II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)	460 112 566,28		601 231 808,36	
* ACQUISITION ET AUGMENTATION D'IMMOBILISATIONS (E)	408 661 043,44		576 668 785,34	
* Acquisitions d'immobilisations incorporelles	12 141 761,08		6 758 097,49	
* Acquisition d'immobilisations corporelles	216 368 325,64		214 343 975,66	
* Acquisitions d'immobilisations financières	12 212 800,00		-	
* Augmentation des créances immobilisées	167 938 156,72		355 566 712,19	
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F) (*)				
* REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	38 559 230,03		6 185 416,53	
* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	12 892 292,81		18 377 606,49	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E + F + G + H)	460 112 566,28		601 231 808,36	
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (BFG)		104 370 038,81		437 738 507,15
IV VARIATION DE LA TRESORERIE	462 834 576,18			473 179 929,29
TOTAL GENERAL	922 947 142,46	922 947 142,46	1 038 970 315,51	1 038 970 315,51

(1) À l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants à la trésorerie
(2) À l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie
(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement
NOTA : Le calcul de la CAF peut également être effectué à partir de l'EBE



7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca
Maroc



101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
Société D'Exploitation des Ports (SOPEP S.A)
175, Bd Mohamed Zerkouni - 20100
Casablanca

Rapport Général des commissaires aux comptes Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société D'Exploitation des Ports (SOPEP S.A), comprenant le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1.719.777.763,11 MAD dont un bénéfice net de 480.860.524,60 MAD. Ces états ont été arrêtés par le directoire du 2 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société d'exploitation des ports (SOPEP) S.A au 31 décembre 2021 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

Sans remettre en cause notre opinion, nous vous informons que dans le cadre de la convention de concession, les biens du domaine public mis dans la concession par le concédant ne sont pas inclus dans les comptes de la société SOPEP S.A clos au 31 décembre 2021. L'intégration de ces biens aurait donné une meilleure traduction comptable des clauses de la concession sans toutefois impacter le résultat et la situation financière de la société à cette date.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Identification et évaluation du risque sur l'évaluation des titres de participation</p> <p>Au 31 décembre 2021, les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur brute comptable de 1.286.830 KMAD et une valeur nette de 1.280.715 KMAD, soit 31% du montant total de l'actif. Ils sont comptabilisés au coût historique d'acquisition.</p> <p>La Société procède, à chaque clôture annuelle, à l'évaluation de la valeur actuelle de ses titres de participation. Cette valeur actuelle est estimée soit en fonction de l'actif net comptable, soit en fonction de la rentabilité et des perspectives d'avenir du titre.</p> <p>En cas de baisse durable de la valeur actuelle et si celle-ci est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée.</p> <p>L'estimation de la valeur actuelle des titres requiert l'exercice du jugement de la Direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées.</p> <p>Dans ce contexte, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation constituait un point clé de l'audit, en raison du poids de ces actifs dans le bilan, de l'importance de la part des jugements de la Direction et des incertitudes dans la détermination des hypothèses de flux de trésorerie, notamment la probabilité de réalisation des prévisions retenues par la Direction.</p>	<p>Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à :</p> <p>Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques : Vérifier que les quotes-parts d'actif net retenues concordent avec les comptes des entités et que les réévaluations opérées, le cas échéant, sont fondées sur une documentation probante.</p> <p>Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :</p> <p>Obtenir les prévisions de flux de trésorerie des activités des entités concernées établies par leurs directions opérationnelles et apprécier leur cohérence avec les données prévisionnelles établies sous le contrôle de la direction générale ;</p> <p>Vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique en fonction des données réelles historiquement constatées, de notre connaissance des entités, du marché sur lesquelles elles sont positionnées, et d'éléments macro-économiques pouvant impacter ces prévisions.</p> <p>Nous avons en outre vérifié l'exactitude arithmétique, sur la base de sondages, des calculs des valeurs actuelles retenues par la société.</p> <p>Au-delà de l'appréciation des valeurs d'utilité des titres de participation, nos travaux ont consisté également, le cas échéant, à :</p> <p>Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées à des participations et des prêts au</p>

confortement des quais par un montant forfaitaire sur une durée de 30 ans.
Cette méthode est basée sur une note établie par les départements internes de la société. La direction de la société estime que la méthode de provisionnement retenue est fiable et exhaustive. Dans ce contexte, nous avons considéré que l'appréciation de la provision pour grosses réparations constituait un point clé de l'audit, en raison du poids de ces passifs dans le bilan, de l'importance de la part des jugements de la Direction et des incertitudes dans le choix des bases de calcul de cette provision.

La fixation des fréquences des réparations ;
Le budget réservé aux opérations de grosse réparation.
Contrôler les hypothèses de renouvellement et les indicateurs d'actualisation utilisés dans le calcul des provisions ;
Revoir à posteriori les provisions pour grosses réparations ;
Procéder à une revue analytique des provisions et leurs variations ;
Appréciation des mouvements de provisions par un rapprochement avec les pièces justificatives.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 8 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

Faïçal MEKOUAR
Associé



MAZARS AUDIT ET CONSEIL

Abdou DIOP
Associé

